

UCAR – FRANCE PARE BRISE

Boulogne Billancourt, le 23 mai 2022



Accord conclu, entre deux enseignes phares de la franchise automobile française.

Conscientes des attentes des consommateurs demandeurs de toujours plus de services de proximité et de parcours clients plus efficaces, les deux enseignes se sont rapprochées et viennent de conclure un accord permettant à FRANCE PARE BRISE d'apporter à ses clients un nouveau service de Mobilité grâce à l'expertise du réseau UCAR.

Il est rapidement apparu aux deux enseignes que le développement d'une offre de mobilité et notamment de location courte durée, serait une prolongation et une extension naturelle de l'activité du réseau FRANCE PAREBRISE

Il s'agit à la fois de développer la qualité de service rendue aux clients mais également d'une opportunité de croissance de chiffre d'affaires et de rentabilité avec un modèle gagnant gagnant déjà éprouvé par certains adhérents des deux enseignes. La synergie se fera à la fois sur l'activité naturelle du centre mais également par l'apport direct de clients issus des accords nationaux UCAR, de particuliers et d'entreprises.

Un pas de plus vers la transformation des réseaux de professionnels de l'automobile vers une offre de mobilité élargie.

Cet accord est également l'opportunité pour les franchisés UCAR de devenir, au sein de leur agence, un point de proximité FRANCE PAREBRISE et offrir à leurs clients un service supplémentaire.

Ce partenariat est la démonstration que les deux réseaux convergent économiquement pour améliorer leur performance respective mais aussi pour répondre stratégiquement aux attentes des nouveaux consommateurs qui souhaitent pouvoir rationaliser le nombre d'intervenants au travers d'une relation de confiance avec des professionnels de l'automobile.

Une rencontre et un accord naturel entre 2 enseignes de proximité

Pour **Cyrille LABORDE, Directeur du Développement UCAR**, « Nous sommes très heureux d'engager ce partenariat avec le réseau FRANCE PAREBRISSE, c'est pour nous une excellente occasion de poursuivre la densification de notre réseau sur le territoire avec des professionnels confirmés de l'automobile. Ce modèle que nous connaissons bien est vraiment gagnant pour chacun ».

Pour **Yannick RASSEMUSSE, Responsable Développement Réseau et Partenariats FRANCE PAREBRISSE**, « Le choix UCAR s'est fait assez naturellement car il correspond parfaitement à nos enjeux de développement et d'extension d'offres de services auprès de notre clientèle et ce dans des conditions économiques qui correspondent aux objectifs et contraintes de nos adhérents ».



A propos d'Ucar Mobility Group

Le Groupe UCAR fondé en 2000 est un spécialiste de la mobilité organisé en marque UCAR et en marque blanche pour répondre aux nouveaux modes de consommation de l'automobile. UCAR anime un réseau de plus de 430 agences. Face à l'évolution des modes de vies urbains, à la baisse du pouvoir d'achat et à une prise de conscience de l'écologie, l'offre innovante de UCAR repose des tarifs transparents et bas toute l'année ainsi que sur une offre digitale originale permettant au plus grand nombre d'accéder aux véhicules neufs grâce aux revenus du partage.

A propos de FRANCE PARE BRISSE

Le Groupe FRANCE PAREBRISSE fondé en 1993 est le numéro Deux du Vitrage en France. Rattaché au Groupe SAINTGOBAIN depuis 2016, FRANCE PAREBRISSE anime un réseau d'Adhérents de plus de 450 centres. Le Réseau intervient sur tous types de véhicules (tourisme, utilitaires, poids lourds, engins agricoles, etc.) et propose des services complets tels que RDV en ligne, véhicules de prêt, camions de pose à domicile, calibration des caméras.

Contacts Presse et Investisseurs

Alexia Frias Silva a.friassilva@kingcom.fr
UCAR finance@ucar.fr